

**Épreuve E31 partie C : Technique de maquillage visage et ongles
Consignes aux candidats**

1. Conditions pour se présenter à l'épreuve

- Le candidat se munit de sa **convocation** et d'une **pièce d'identité**.
- Le candidat se présente avec :
 - Sa tenue professionnelle, son matériel, ses produits ; sans signe distinctif de l'établissement de formation
 - Un modèle conforme à l'épreuve muni de sa pièce d'identité
 - L'attestation de reconnaissance des risques, complétée par le candidat et le modèle

2. Caractéristiques du modèle pour l'épreuve

Femme, majeure

- Visage non maquillé
- Sourcils épilés
- Ongles des mains et des pieds non rongés, non maquillés, non manucurés
- Sans prothèse ongulaire (capsules, gels, résines)
- Sans faux-cils ou extension de cils,
- Sans maquillage permanent ou semi-permanent
- Sans piercing pour des raisons d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation des appareils électriques.

Le visage du modèle doit être bien dégagé jusqu'à l'implantation des cheveux (oreilles dégagées afin de pouvoir évaluer le maquillage).

Le non-respect de ces attendus entraînera des pénalités pour non-conformité.

Attention, si le modèle n'est pas une femme majeure, il ne sera pas accepté. Le candidat ne pourra réaliser l'épreuve et il obtiendra zéro à celle-ci.

3. Matière d'œuvre à fournir par le candidat

Dans une démarche éco citoyenne, le choix du matériel et des consommables lavables et recyclables doit être envisagé dans toute la mesure du possible.

Communs aux esthétiques	<ul style="list-style-type: none"> - Linge : - Tenue professionnelle anonyme - Linge en quantité suffisante adapté aux épreuves, sans signe distinctif : serviettes, essuie-mains, tapis de sol - Pour le modèle : chaussons, paréo, bandeau - Poubelle de table - Coupelles - Spatules de prélèvement - Ciseaux - Bâtonnets de bois - Petite bassine - Éponges ou autres accessoires de rinçage 	<ul style="list-style-type: none"> - Produit antiseptique - Produit désinfectant - Mouchoirs en papier - Cotons
--------------------------------	---	---

	Matériels	Produits, consommables
Maquillage visage	<ul style="list-style-type: none"> - Jeu de pinceaux - Houppette - Éponge ou pinceau fond de teint - Taille crayons - Brosse à sourcils 	<ul style="list-style-type: none"> - Produit de démaquillage - Pour le teint : base, fond de teint, poudres, fards à joues... - Pour les yeux et les sourcils : fards à paupière, mascara, eye-liner, crayons... - Pour les lèvres : rouge à lèvres, crayons à lèvres - Possibilité d'autres accessoires : strass, paillettes, faux-cils implants et frange <p>(les produits de maquillage et palettes de couleurs doivent permettre de répondre aux situations les plus courantes et événement)</p>
Soins et maquillage des ongles des mains ou des pieds	<ul style="list-style-type: none"> - Bol de manucurie - Brosse à ongles - Pince à ongles - Pince à envies - Limes à ongles - Polissoir - Coussin repose-mains - Pierre ponce - Repousse cuticules - Écarte-orteils facultatif - Lampe LED ou UV 	<ul style="list-style-type: none"> - Dissolvant - Huile cuticules - Produit émollit - Vernis classiques : base, vernis de différentes teintes claires et foncées, vernis pour la french, top coat - Vernis semi-permanent : base, vernis de différentes teintes claires et foncées, vernis pour la french, remover, primer, top coat - Accessoires : paillettes, strass... <p>(les couleurs de vernis doivent permettre de répondre aux situations les plus courantes et événement)</p>

Remarques :

- Les produits et matériels autres que ceux cités dans ce document ne sont pas autorisés s'ils ne permettent pas d'évaluer la compétence visée
- Chaque produit doit être accompagné de sa notice ou fiche technique en français et sera mis à la disposition du jury.
- En cas d'oubli de matériels ou de produits de la liste ci-dessus, le candidat n'aura pas la possibilité d'en emprunter à un autre candidat ou au centre.
- Conformément à la réglementation en vigueur, depuis le 1er septembre 2025, les produits d'onglerie contenant du TPO (oxyde de diphényl(2,4,6-2 triméthylbenzoyl)phosphine) sont interdits à l'utilisation.

En conséquence, les membres de jury doivent pouvoir vérifier la composition des produits d'onglerie. En cas de présence de TPO, l'utilisation du produit sera interdite et aucun produit de prêt ne sera possible.

4. Consignes préalables à l'épreuve

Le candidat reçoit une convocation indiquant **l'horaires de début d'épreuve**. Le temps d'installation n'étant pas inclus dans le temps de l'épreuve, il est donc important de respecter l'heure d'arrivée au centre, soit 30 minutes minimum, avant le début des épreuves.

Les téléphones portables et objets connectés (candidat et modèle) sont éteints dès l'entrée dans la salle d'examen et sur toute la durée de l'épreuve.

Le modèle n'est pas autorisé à conseiller les candidats.

5. Assurances

Les candidats scolaires sont couverts en cas d'accident survenant pendant les épreuves. Par contre, les candidats non scolaires doivent contracter une assurance pour la durée des épreuves. Tous les candidats doivent assurer leur modèle afin de les garantir des accidents qui pourraient leur survenir lors des épreuves.